

Présents :

Enseignants : M. Alonso (Directeur), Mmes Marget, Kaufmann-Brescia, Perrin, Martin, Ciotta et MM. Charnay, Abour

Représentants des parents d'élèves : Mmes Blancato, Herbin, et MM. Borel, Martin, Plastino

D.D.E.N : Mme Bellina

C.C.V.G / Mairie : Mmes André et Merme

Excusé(e)s : Mme Barroso (Inspectrice de l'Éducation Nationale), M. Guigue (Maire), (DDEN), M. Audeoud, Mme Gellon (enseignants), Mme Merme (Mairie/CCVG), Mme Guiboud Ribaud (ATSEM)

Secrétaire : Mme Marget

Ordre du jour :

1. Organisation école :

- *Effectif* : PS 19, MS 24, GS 15, CP 27, CE1 28, CE2 19, CM1 23, CM2 22, total 178.

- *RASED* : présence et intervention de M. Charnay, maître E, le mardi matin et vendredi matin (5 heures par semaine : en augmentation de deux heures), intervention sur 8 écoles. Une psychologue scolaire est nommée sur le secteur, elle s'occupe prioritairement des urgences. Elle est joignable le lundi matin.

- *échanges de service* : du CE1 au CM2 le lundi après-midi, de 13h30 à 14h35, temps/histoire.

- *poste EVS* : l'école bénéficiait de la (précieuse) présence de Mme Martin-Bonzom 10h/semaine (départ à la retraite (complément de service sur le RPI Verel / Belmont). Elle n'est pas remplacée à ce jour. C'est une grosse perte pour l'école (accueil téléphonique, relations entre les deux bâtiments, aide au Directeur...) possibilité de recrutement d'un service civique temps partagé sur 4 écoles, solution non pérenne (jusqu'en juin 2018), pas de nouvelle pour l'instant.

La charge de travail des Directeurs d'école ne fait que s'alourdir d'année en année, sans augmentation du temps de décharge de service pour les écoles à sept classes, au détriment de la marche de la classe où le Directeur est aussi professeur trois jours par semaine. Projection de deux illustrations.

- *Temps scolaires et périscolaires année 2018-2019* : décision finale **CCVG** validée fin mars 2018, puis avis du DASEN mai 2018.

Parents : TAP et semaine de 4 jours :

- *Pouvons-nous avoir un retour sur le sondage du centre de loisirs/garderie soumis par la CCVG en ce début d'année scolaire ?*

- *Quel centre de loisirs sera ouvert ?*

- *Quels moyens de transports ?*

- *Quel sera le coût du centre de loisir/garderie ?*

Débat, pas de décisions prises à l'heure actuelle.

Réponse de la CCVG :

Le questionnaire distribué aux familles du territoire en début d'année scolaire pour appréhender les besoins en terme de mode de garde le mercredi et pendant les vacances scolaires est en cours de dépouillement. Le résultat de ce sondage servira comme document de travail aux membres de la commission "6 - 15 ans" qui se réunira le 14 décembre 2017. Cette commission a pour but d'élaborer les actions à mettre en place sur la communauté de communes Val Guiers, pour les années 2018-2021, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse avec le département et la CAF

Les actions, ainsi que celles concernant les tranches d'âge 0-6ans et 15-25 ans seront validées par les élus fin mars 2018. A cette date le retour ou non à la semaine des 4 jours sera connu et les rythmes scolaires pourront être intégrés à la réflexion des élus.

Par conséquent le contenu du nouveau Contrat enfance Jeunesse (intégrant les centres de loisirs : quelle ouverture ? Quel tarif ?) ne pourra être communiqué aux familles que fin avril / mai.

Question :

Qui est pour le retour de la semaine à 4 jours ? **7**

Qui est contre et souhaite le maintien de la semaine de 4 jours ½ avec TAP ? 4

Qui s'abstient ? 4

2. Péricolaire : cantine, garderie, TAP, transport :

Transitions temps scolaire et péricolaires, remise des élèves aux parents, sonnette cour maternelle

Question de parents : *Comment sont gérées les orientations de sortie d'école (sortie directe ou péricolaire) avant le portail ? (Gestion par le personnel péricolaire ou par les enseignants ?)*

La sortie des élèves (élémentaire) reste un temps compliqué à gérer (bus, cantine, garderie, Lire et faire lire, APC... Des agents sont présents dans la cour pour récupérer les enfants et les listes des inscrits sont transmises chaque lundi aux professeurs. Il y a un gros problème de discipline des parents qui viennent chercher les enfants sans en informer les agents. La communication des familles doit s'améliorer. Il faut que les parents rentrent dans la cour en informant l'adulte du départ de l'enfant. Possibilité d'envoyer un mail directement au service, ou un SMS, ou téléphoner pour en informer le personnel péricolaire. Pour l'accueil du soir il y a un agent de plus pour récupérer les enfants. Nouvelle organisation pour la prise en charge des enfants à l'accueil péricolaire : la CCVG enverra une information par mail à tous les parents.

Sur le bâtiment accueillant le péricolaire, le bouton d'ouverture est activé trop souvent par les enfants : cela ne doit-il pas être de la responsabilité d'un adulte ? bouton trop bas ?

Réponse Mairie : non, la hauteur répond à une norme personnes handicapées à respecter, elle ne peut être modifiée. Jusqu'à présent les enfants l'actionnaient sous la surveillance d'un adulte sur le temps péricolaire, c'était interdit sur le temps scolaire. Harmonisation : dès lundi 13/11, les enfants ne doivent plus appuyer sur la sonnette. En place le 23/11. Pose prochaine d'un pictogramme.

Cantine : Durant la semaine du goût les enfants ont pu manger des produits locaux lors d'un repas. Le jardin partagé de DOMESSIN a offert un goûter avec des produits locaux et bio.

3. Budget, locaux, demandes matérielles :

Projet équipement informatique (tablettes) : où en est le projet ? Demande groupée sur le territoire. Nicolas Verguet a reçu une partie du matériel ; travaux programmés dans l'école sur les mercredis, le matériel devrait être opérationnel fin décembre 2017.

Aménagements cour élémentaire :

- Le projet d'un centre culturel voit le jour, avec le déplacement de la *bibliothèque* entre la salle des fêtes et l'église. ; actuellement au permis de construire ce dernier devrait être inauguré fin du 1^{er} semestre 2018 début du 2^{ème}.

Local Telecom demande ancienne du Directeur de déplacement (pour que les techniciens ne passent plus par la cour), en cours.

Point sur les demandes matérielles réalisées : 2 visualiseurs (équipement informatique), plastifieuse et massicot (école maternelle, table dans la cour élémentaire, budget exceptionnel (8000 €) de renouvellement des livres (nouveaux programmes) accordé au printemps 2017, changement des portes d'entrée des classes dans la cour élémentaire ; les portes accès couloirs n'ont pas été changées.

En cours : meuble classe Mme Kaufmann commandé, demande d'armoire de rangement pour la classe de CE1 (matériel toujours dans l'ex classe CP-CE1), frigo école élémentaire, visualiseurs pour les quatre autres classes, dispositif de sécurité anti pince-doigts cour élémentaire local sport, prises RJ45 et électriques classes élémentaires, four école maternelle, photocopieuse élémentaire à bout de souffle (intervention cette semaine du technicien), complément chaises/tables élémentaires : attente référence Mairie. Mme PERRIN prévoit une demande pour l'année scolaire 2018/2019 pour un remplacement de livres.

4. Projets, année scolaire 2017/2018 :

- *Bilan Coop école OCCE* : présentation bilan coop et commission de contrôle (Mme André, Mme Bouallag). La Coopérative permet de gérer avec les élèves des projets de classe : ingrédients pour faire de la cuisine (maternelle), abonnements à des magazines, réalisation d'objets (bouliers mathématiques, présents fête des mères...).

Ciné-lecture : 4 classes participantes (de la PS jusqu'au CE1) en avril 2018. Projet réalisé grâce à l'adhésion à l'OCCE. Lecture de livres qui ont un lien avec le film projeté (dans une vraie salle de cinéma : Saint-Genix sur Guiers).

- *Malles jeux sportifs coopératifs* : prêt de l'AD OCCE73 en janvier et février en maternelle et en élémentaire.

- *Adhésions PEP (Pupille de l'Enseignement Publique)* : participation volontaire d'une trentaine de familles. Aide aux familles savoyardes ayant des difficultés financières (cantine, classes découvertes... ou aide auprès des enfants malades, hospitalisés (SAPD).

- « *1 cahier 1 crayon* » : opération caritative et citoyenne en cours, jusqu'au vendredi 1/12 : cette année matériel destiné à la Tunisie. Aide directe aux écoliers et sensibilisation aux conditions de vie et de scolarité dans d'autres pays.

- *Bibliothèque* : reprise du prêt aux élèves grâce aux bénévoles (un grand merci) le jeudi et le vendredi par quinzaine.

- « *Lire et faire lire* » : (de la GS au CE1) transmission du plaisir de lire, transgénérationnel, début semaine 46 le mercredi et le vendredi, familles contactées directement.

- *Cycle natation* en cours 12 séances, 3 classes (CE1-CE2 en période 1, CP et CE1 en période 2) : piscine des Abrets, étant en Savoie nous ne sommes pas prioritaires sur le choix des jours et des horaires. Un grand merci aux parents agréés (bénévoles) qui accompagnent. Financement : entrées 2500 € (Amis de l'école) et transport 1200 € (Mairie).

Les classe de PS-MS et MS-GS iront au *Moulin guitare* à La Bâtie-Divisin, au mois d'avril. Découverte d'instruments de musique.

- *Course-ton* : jeudi 5/4, placé au printemps cette année : cycle natation en cours.

- *Projet citoyen, « Liberté, égalité, fraternité »* : 6 classes participantes sur 7.

Spectacles dans le cadre de la semaine du spectateur (CCLA) en semaine 47 :

- Mardi 21/11 : CE1-CE2, M. Alonso, CE2- CM1, Mme Ciotta « **Broc'n Roll Circus** ».
- Mardi 21/11 : PS-MS, Mme Marget, MS-GS, Mme Gellon « **Georges** ».
- Vendredi 24/11 : CP, Mme Kaufmann, CE1, Mme Martin « **Boites à gants** ».

Gros projet **artistique**, plastique et musical. Idée : inscrire la devise de la République sur les bâtiments en maternelle et en élémentaire. Intervention d'une plasticienne (Nathalie Beaufays). Elaboration de fresques en vue d'une exposition. Réflexions citoyennes au sein de l'école. Aspect musical : partenariat avec le CESAM, interventions de février à avril 2017.

5. Charte laïcité, Charte TICE, Règlement intérieur :

Ces textes s'appliquent à toutes les écoles de Savoie. Règlement adopté.

Mme Bellina souligne l'énergie et le dévouement des enseignants à travers les projets programmés, et la très bonne tenue du Conseil d'école : écoute et convivialité, constructives pour l'école.

Divers : **modification du calendrier scolaire** : pont de l'Ascension, courriel envoyé aux familles semaine dernière, rattrapage des cours du vendredi 11/5 par deux mercredis après-midi, le 4/4 et le 2/5. Services périscolaires et transports vont s'organiser en conséquence.

Fin du conseil : 18h50,

La secrétaire,
Mme Perrin

le Directeur,
M. Alonso

Prochains Conseils : vendredi 23/03, lundi 18/06